

# Vienne Condrieu agglomération

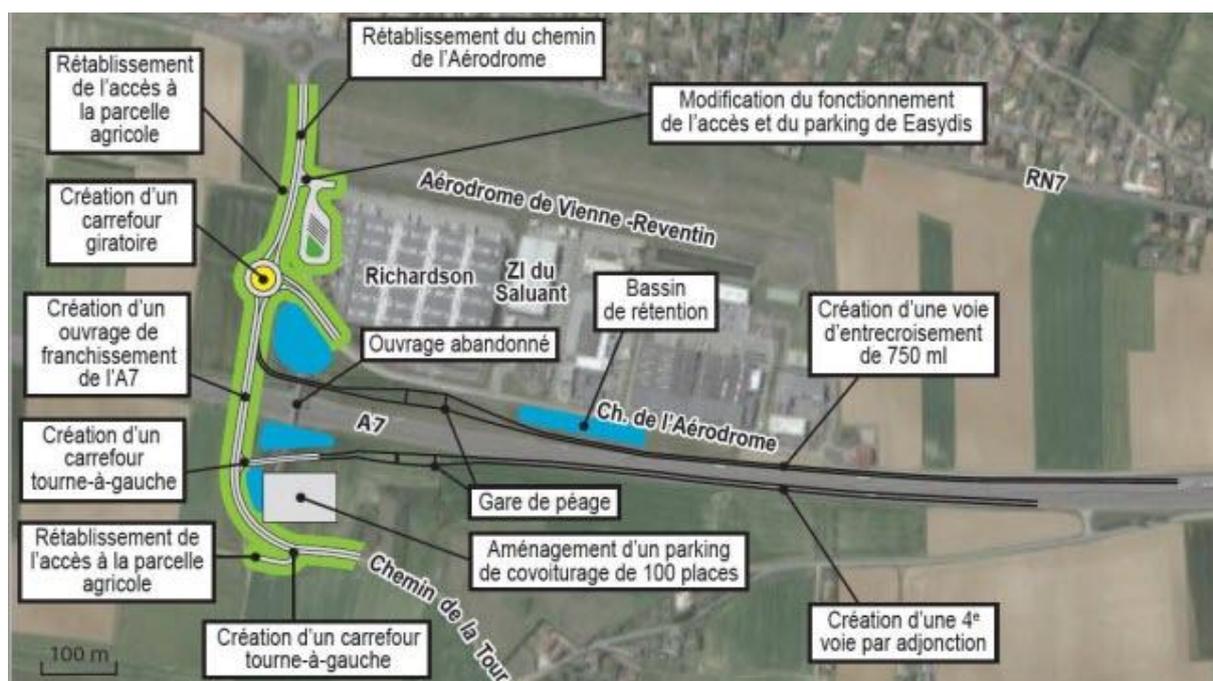
## Demi-échangeur sur l'A7 : Reventin-Vaugris contre-attaque avec un projet alternatif

Par Clémence LENA – 01 févr. 2022 à 20:45 | mis à jour le 02 févr. 2022 à 12:15



Nouveau rebondissement dans le feuilleton du [demi-échangeur de Vienne Sud](#). Le premier adjoint au maire de Reventin-Vaugris, Alain Orenzia, [l'avait annoncé lors du dernier conseil communautaire](#). La municipalité a tenu parole. Elle a transmis, ce lundi 31 janvier, un projet alternatif d'échangeur au sud de sa commune « à tous les maires de Vienne Condrieu Agglomération », indique Édith Ruchon.

Ce n'est pas la première esquisse proposée par la commune de Reventin-Vaugris depuis 2016. Les deux premières avaient été rejetées par le comité de pilotage, les jugeant « non sérieuses ». Cette fois, le dossier a été réalisé par le bureau d'études Mediae.



Infographie DR

## Une estimation de 20,5 millions d'euros

Il présente, dans un document détaillé, un nouveau schéma. Comme les précédents, il est situé à hauteur de la zone d'activités du Saluant, au sud de la commune. Plus précis, il prévoit également plusieurs aménagements : la création d'un giratoire sur le chemin de l'Aérodrome, la sécurisation des accès aux entreprises, ainsi qu'un terre-plein central entre les giratoires du chemin de l'Aérodrome, la construction d'un pont au-dessus de l'autoroute A 7 au sud de l'échangeur, la création d'un carrefour "tourne à gauche" pour assurer la desserte d'un futur parking de covoiturage ou encore la création de quatre bassins de rétention d'eau pour compenser les surfaces imperméabilisées par l'infrastructure. L'ensemble de ce projet est détaillé dans un document de 24 pages, qui se conclut avec une estimation du coût : 20,5 millions d'euros HT selon Mediae (contre 21 millions pour le projet centre retenu par le comité de pilotage).

Le dossier comprend également une liste des avantages de cette implantation. Les mêmes qui sont martelés depuis 2016 par les élus reventinois : « La solution sud éviterait de couper en deux la commune et d'altérer les déplacements vers les commerces et services du centre-bourg. Elle éviterait les nuisances pour les habitants du lotissement de La Plaine, les usagers du stade et de la salle polyvalente. Elle ne compromet pas le projet communal de dynamisation du centre-bourg. » Le document compte, enfin, une étude de circulation. Cette dernière estime que le projet sud capterait « 10 % de trafic en moins » par rapport au projet centre.

## L'enquête publique annoncée pour fin février

Et maintenant ? Cette étude alternative arrive à quelques semaines du lancement de l'enquête publique, prévue pour fin février. Enquête publique qui sera consacrée à la solution centre : celle située à hauteur de la barrière de péage qui a été choisie par le comité de pilotage en 2016. Le projet a été inscrit au [Plan autoroutier de l'État](#) et a reçu [les accords de financement](#) de tous les partenaires.

Alors, la mairie de Reventin-Vaugris arrivera-t-elle à faire [retarder l'enquête publique](#) ? À faire intégrer son étude ? Des réponses devraient probablement être données dans les prochains jours